MFR SUP

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Chef d'équipes ou chef de chantiers
- Conducteur de travaux paysagers
- Technicien dans des services espaces verts et environnement des collectivités
- Responsable des espaces verts
- Collaborateur du concepteur paysagiste

PRÉ-REQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 4
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 5 en ContrôleContinu.
- Examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP (16 ECCF et 3 épreuves terminales)
- Obtention en contrôle en cours de formation (CCF) (50%) et 3 épreuves terminales (50%)
- RNCP : N°38349

Date d'enregistrement : 30/11/2023
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38349
Date échéance enregistrement : 31/08/2029

POURSUITES D'ÉTUDES

- Autres BTS, Licences professionnelles (infographie paysagère, gestion et management de chantier,...)
- Certificats de spécialisation(arrosage intégré, terrains de sports,...)
- Classes préparatoires écoles de paysage, d'ingénieurs

QUELQUES CHIFFRES

- 85 % de réussite à l'examen session juin 2026 (29 reçus sur 34 présentés)
- 7 % de taux d'abandon de formation sur l'année 2025-2026 (5 sur 67)
- 6 mois après la formation :
  17 % en poursuite de formation
  83 % sur le marché de l'emploi dont :
  - 100 % en emploi dans la filière
  https://www.formation-alternance-vendee.com/insertion-professionnelle/
- Valeur ajoutée de la MFR sur :
  https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0851232C
- 3,06 % taux de rupture global 2025-2026 des contrats d'apprentissage du centre de formation (9 sur 294)

TARIFS

- Coût de formation prise en charge par le financeur
  OPCO https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/
  CNFPT https://www.cnfpt.fr/se-former/accueillir-apprenti/lapprentissage-collectivites-territoriales/national
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet www.mfrcfamareuil.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Céline TESSIER, la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION
MFR-CFA MAREUIL SUR LAY
14 rue du Marchiou
85320 MAREUIL SUR LAY
02 51 30 50 64
mfr.mareuil-sur-lay@mfr.asso.fr
www.mfrcfamareuil.com

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

sur 2 ans

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE
- Rentrée en septembre
- entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 40 semaines à la MFR
- 72 semaines en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE
- 2 semaines à la MFR
- 3 semaines en entreprise

STATUTS
- ☐ Scolaire Ministère Agriculture
- ☑ Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- ☐ Contrat de professionnalisation
- ☐ Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL
- Entreprise du paysage, collectivités (mairies, communauté de communes, parcs et jardins)

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE
- Entretien des espaces verts (taille, tonte, élagage...)
- Aménagements des espaces verts (dallage, muret, clôture, massif,...)
- Bureau d'étude paysage

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

CAPACITÉS GÉNÉRALES :
- C1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- C2 : Construire son projet personnel et professionnel
- C3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés : Anglais, communication

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES :
- C4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- C5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition
- C6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers équipements.
- C7 : Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- C8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager

MOBILITE INTERNATIONALE :
- Séjour à l'étranger

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
- Effectif réduit par classe
- Accompagnement personnalisé
- Cas concrets / Projets
- Locaux récents et adaptés

LES + DE LA MFR :
- CACES Mini pelle
- Permis Be
- Logiciel dessin 3D Suite Nova - Extrabat
- AIPR
- Paysalia

MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850150785 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agréement de l'état – APE 8532Z

Numéro siret : 786 423 285 000 18